



PREFET DE LA MOSELLE

Direction départementale des territoires

Service de l'aménagement, de la biodiversité
et de l'eau

Dossier suivi par : Romain DECCO
Tél. : 03 87 34 33 64
Fax : 03 87 34 33 23
Mél : romain.decco@moselle.gouv.fr
Réf. : RD/RS ASPE-L9

**EARL POINSIGNON
POINSIGNON Régis**

**83 Rue de la Tour
57380 THICOURT**

**Objet : Dossier de déclaration concernant les travaux sur
cours d'eau sur les communes d'EINCHEVILLE et
de THICOURT.
Accord avant le délai de 2 mois**

Metz, le 3 décembre 2013

P.J. : Fiche de renseignement descriptive du IOTA

Monsieur,

Après instruction de votre dossier de déclaration au titre des articles L. 214-1 à L. 214-8 du code de l'environnement relatif à :

Travaux sur cours d'eau sur les communes d'EINCHEVILLE et de THICOURT

pour lequel un récépissé n°57-2013-00120 vous a été délivré en date du **13 novembre 2013**, j'ai l'honneur de vous informer que je ne compte pas faire opposition à votre déclaration.

Dès lors, **vous pouvez entreprendre cette opération à compter de la réception du présent courrier.**

Le descriptif de l'opération est joint au présent courrier.

Copies de la déclaration, du récépissé et de ce courrier sont adressées dès à présent à la mairie des communes d'EINCHEVILLE et de THICOURT où ces opérations doivent être réalisées pour affichage pendant une durée minimale d'un mois. Ces documents seront mis à disposition du public sur le site internet de la préfecture de la Moselle durant une période d'au moins six mois. Le dossier de déclaration sera consultable en mairie.

Je vous rappelle que cette décision est susceptible de recours contentieux devant le tribunal administratif, par le déclarant dans un délai de deux mois et par les tiers durant un délai de un an, dans les conditions définies à l'article R. 421-1 du code de la justice administrative.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Copie transmise à :

Mairie d'EINCHEVILLE
Mairie de THICOURT
ONEMA
Syndicat Mixte des Sources de la Nied Française

LA RESPONSABLE DE L'UNITÉ POLICE DE L'EAU

VALÉRIE ANTOINE-POTIER